

« Réaliser les droits culturels dans les territoires ? »

Mardi 27 Mai 2014 au Palais du travail de Villeurbanne,
9 place Lazare Goujon, 9h-16h

Journée de restitution du projet « Observation de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise »

Projet initié et porté par : Culture pour tous, le Centre Culturel Oecuménique (CCO) de Villeurbanne et l'Institut Interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de Fribourg (IIEDH).

Journée réalisée en partenariat avec : Réseau Culture 21, l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et le Centre Max Weber.

Partenaire-financeur : Ville de Villeurbanne.

Compte-rendu de la journée

Salles :

Palais du travail, salle de conférence et salle Agora, Direction de la vie associative et des centres sociaux, Mairie de Villeurbanne.

Contact : CCVA, 234 crs Emile Zola, 69100 Villeurbanne

Tel : 04 78 68 19 86 / Mail : vie.associative@mairie-villeurbanne.fr

9h00 : Accueil

Buffet petit-déjeuner :

PRESTAL service : 10, rue Louis Duclos - 69120 Vaulx-en-Velin

Tel: 04 72 97 09 34 - Fax : 04 78 80 04 07 / Mail : info@prestal.fr

- Distribution du livret du participant (**Livret en ligne**)
- Inscriptions, coordonnées des participants (**Fiche contacts en ligne**)
- **Mot d'introduction par Fernanda Leite, directrice du CCO :**

➤ **Présentation des porteurs du projet « Observation participative de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise »**

Culture pour tous : Audrey Pascaud, Déléguée générale, et Claire Martinez, Chargée en community organising.

CCO : Fernanda Leite, directrice.

Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH) – Université de Fribourg : Patrice Meyer-Bisch, coordinateur, et Johanne Bouchard, collaboratrice scientifique.

➤ **Présentation du groupe de travail composé d'acteurs de divers domaines d'activité.**

➤ **Présentation des objectifs du projet qu'il est bon de rappeler collectivement et publiquement :**

- Contribuer à la prise de conscience des enjeux culturels pour le développement des capacités des personnes, des organisations et des territoires ;
- Elaborer une méthode participative d'analyse des pratiques à partir du référentiel des droits culturels (cas d'école, établissement de cartographies d'acteurs) en lien avec un programme en cours dans plusieurs départements en France (Programme Paideia 4D) ;

- Développer des analyses transversales et partagées de l'importance des facteurs et des droits culturels dans les pratiques ;
- Co-construire des indicateurs d'évaluation des pratiques selon une approche basée sur les droits culturels ;
- Développer un « Laboratoire des droits culturels » en mesure de formuler des propositions et de publier des résultats.

➤ **Remerciements de ceux qui ont participé à la fabrication de cette journée :**

La Ville de Villeurbanne (notamment Jean Berthinier, élu à la Ville de Villeurbanne, adjoint à la démocratie locale et à la lutte contre les discriminations / La Direction de la vie association pour la mise à disposition du Palais du travail ainsi que l'équipe d'accueil dans ce lieu)

Le Centre Max Weber-Université Jean Monnet de Saint-Etienne, par la présence de la doctorante Anne Aubry, en résidence recherche au CCO, coordinatrice de la journée et du groupe de travail.

Les intervenants :

- **Patrice Meyer-Bisch**, philosophe, coordonnateur de l'Institut Interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg ; Fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH)
- **Johanne Bouchard**, collaboratrice scientifique de l'IIEDH.
- **Luc Carton**, philosophe, chargé de mission sur l'évaluation des politiques publiques au sein de l'Inspection générale de la Culture, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Belgique.
- **Bernard Sevaux**, Directeur Général Adjoint à la culture, à la jeunesse et à la prospective, Ville de Villeurbanne.
- **Marc Villarubias**, Chargé de mission de coopération culturelle, Direction des Affaires Culturelles, Ville de Lyon.
- **Danielle Bellini**, Directrice des affaires culturelles et de l'éducation populaire Ville de Tremblay-en-France, professionnelle associée, sociologie, Paris 7 Diderot.
- **Didier Coirint**, Chef de service Action Culturelle, Direction de la Culture, Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg.

➤ **Présentation du programme de la journée + Passerelle avec l'European Lab'**

➤ **Présentation du partenaire de la journée : Réseau Culture 21 par Christelle Blouët, coordinatrice.**

Démarche interdépartementale coordonnée par Réseau Culture 21 et l'IIEDH, lancée après la démarche du groupe de travail de l'agglomération lyonnaise (groupe pionnier). La démarche Paideia 4D est issue de l'association de 4 départements : Ardèche, Gironde, Nord et Territoire de Belfort + rejoint par La Manche, Les Bouches du Rhône, La Seine-Maritime et par d'autres acteurs un peu plus isolé dans certains départements. Pour tous ces départements ce sont les collectivités territoriales qui ont engagé une démarche intitulée « Observation et évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels » avec la

même méthode d'observation que celle appliquée dans le groupe de l'agglomération lyonnaise et l'idée de faire grandir l'effectivité des Droits culturels dans les politiques publiques. Aujourd'hui, à la lumière des évolutions institutionnelles et pour s'appliquer à nous-mêmes ce qui est promu dans les droits culturels à savoir la coopération, la construction d'un réseau de coopération inter-collectivités autour des droits culturels est en réflexion.

Une publication sur la première année de travail avec les départements, intitulée « Du droit à la culture aux droits culturels » est en ligne sur le site Réseau Culture 21 mais aussi sur un site/portail : www.droitsculturels.org

La démarche initiée sur l'agglomération lyonnaise est présentée sur ce site avec la démarche portée dans les différents départements.

9h30 - 10h45 : Lire les territoires au regard des droits culturels : quels enjeux ?

Avec Patrice Meyer-Bisch et Luc Carton.

Introduction de Fernanda Leite :

« Comment le référentiel des droits culturels peut nous faire repenser les territoires ? Quelles seraient les conditions d'un réel développement multidimensionnel des territoires ? Comment connaître et reconnaître les personnes et leurs capacités ? Comment activer les ressources présentes sur les territoires et cultiver leur capital culturel ? Comment instruire les libertés, pour reprendre des mots chers à nos orateurs ici présents ? Comment nourrir les liens et les connexions entre les différentes ressources pour fabriquer ce qui pourrait être une plus-value sociétale et nourrir notre patrimoine commun ? Comment cultiver ces liens sociaux ? Voilà des questions que nous livrons à nos deux orateurs et amis. Qu'ils soient les bienvenus »

Interventions de Patrice Meyer-Bisch et de Luc Carton retranscrites (Retranscription en ligne)

10h45-11h00 : Pause

11h00-11h15 : Une méthode d'observation participative

Présentée par Johanne Bouchard

(Synthèse en ligne)

(Déclaration des droits culturels et outils « fiche cas d'école » et « cartes » en ligne)

11h15-12h30 Ateliers participatifs

Expérimenter la démarche.

Ateliers constitués autour de l'analyse de cas d'école portés par des membres du groupe de travail « observation participative de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise »

L'objectif est de faire part des apports de l'analyse des pratiques au regard des droits culturels avec les outils de la méthode, en particulier la fiche « cas d'école ».

Liste des cas d'école présentés :

Atelier 1 : « Festival Théâtre Réalités », porté par Fabien Marquet et Fernanda Leite, CCO.

Atelier 2 : « Projet Faisons connaissance », porté par Xavier de la Selle et Géraldine Huet, Le Rize.

Atelier 3 : « Accompagnement des personnes isolées lors de leurs obsèques par le Collectif des Morts Sans-Toi(t) » porté par Lylia Callier.

Atelier 4 : « Pratiques Plastiques Amateurs adultes – atelier de techniques mixtes hébergé au service

archéologique de la Ville de Lyon » porté par Christine Delobel.

Atelier 5 : « Projet culture remobilisation », porté par Michèle Alzingre.

Atelier 6 : « Dispositif Culture pour tous », porté par Audrey Pascaud et Claire Martinez.

Atelier 7 : « Le détour créatif au coeur de l'insertion professionnelle, de la prise en compte des droits culturels individuels au sein d'un collectif formatif », porté par Marie-Eve Peguy (atelier annulé indisponibilité de Marie-Eve Peguy, excusée)

Atelier 8 : « L'appropriation musicale d'un lieu », porté par Nicolas Sidoroff.

Atelier 9 : « Action de mobilisation PLIE : Cultur'ailes » porté par Bétend Muriel.

Atelier 10 : « Oeuvre rencontre » porté par Guy Dallevet.

Atelier 11 : « Accompagnement des équipes artistiques francophones dans la Caravane des dix mots », porté par Emilie Georget et Raphaële Masure.

12h30-13h30 Pause-déjeuner sur place

Buffet déjeuner :

Roland du Liban, traiteur événementiel

Tel : 06 29 47 02 29 – Site internet : www.rolandduliban.com

13h30-14h00 Observation participative de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise

Origine du projet, bilan et perspectives

Présenté par Anne Aubry (**texte de présentation en ligne**)

14h00-14h30 Ateliers participatifs : Formuler des propositions collectives (Résultats des ateliers en ligne)

14h30-16h00 Déployer la démarche

Impressions et expressions de représentants des politiques publiques.

Avec Bernard Sevaux, Marc Villarubias, Danielle Bellini, Didier Coirint.

Temps animé par Christelle Blouët.

(Synthèse en ligne)

Journée animée par

Fernanda Leite, directrice du CCO.

Audrey Pascaud, déléguée générale de Culture pour tous.

Anne Aubry, doctorante en sociologie et anthropologie politique, Centre Max Weber (UMR 483) Université Jean Monnet de Saint- Etienne - Université de Lyon, en résidence recherche au CCO.

Christelle Blouët, coordinatrice de Réseau Culture 21.

Réalisée en partenariat avec

Réseau Culture 21, avec la participation de Christelle Blouët et Irene Favero.

Université Jean Monnet / Centre Max Weber, avec la participation de la doctorante Anne Aubry.

Avec le soutien de

La Ville de Villeurbanne

Projet « Observation participative de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise » initié et porté par Culture pour tous, le CCO de Villeurbanne et l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'Institut Interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de Fribourg).

Site ressources en ligne :

www.culture-pour-tous.fr

www.cco-villeurbanne.org

www.droitsculturels.org